

Les pionniers de l'or noir du Pechelbronn

(2) LOUIS PIERRE AUZILLON DE LA SABLONNIERE (1740-1760)

CHAPITRE V

Les débuts de la mine de la Sablonnière

Après avoir subi les contrecoups de l'invasion des Pandours de juillet-août 1744, la mine de la Sablonnière repart sous les meilleurs auspices. Par l'intermédiaire du naturaliste Buffon, elle est longuement décrite dans le premier volume (article « Asphalte ») de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. A l'exemple d'Eirini d'Eirinis, ses dirigeants font imprimer au moins quatre prospectus, dont un très complet en langue allemande. Tout porte à croire que la Compagnie d'asphalte commercialise alors conjointement des produits du Val-de-Travers et des produits du Pechelbronn, dont une Huile d'or quasi miraculeuse ainsi qu'une graisse noire pour la lubrification des charrois, alors mentionnée pour la première fois. Un inventaire prouve d'autre part que la mine ne manquait de rien et que ses actionnaires n'avaient pas regardé à la dépense. Son fondateur se préoccupa également d'obtenir l'interdiction des graisses de pin concurrentes.

Quand il exerça la régie de sa mine et manufacture, Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière eut une correspondance très active. Pour mieux la faire connaître, il écrivit à de nombreuses personnalités du moment, leur demandant à l'occasion des conseils ou des protections. Il écrivit ainsi à M. de Trudaine père, intendant des finances chargé des recettes générales et de l'administration des mines et qui avait fondé en 1747 l'Ecole des ponts et chaussées, où était dispensé un enseignement sur les mines.

Il écrivit également à Monseigneur Rouillé, ministre et secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies ainsi qu'à M. de Vanolles (1684-1770), l'intendant d'Alsace, qui suite à ce courrier vint visiter l'établissement du Pechelbronn en compagnie du Maréchal de France François de Franquetot de Coigny (1670-1759) et de plusieurs autres généraux.

Louis Pierre Auzillon écrivit de même à Henry Louis Duhamel du Monceau (1700-1782), inspecteur général de la Marine de 1742 à 1752, fondateur de l'Académie de Marine et infatigable artisan des progrès de la construction navale française. Il écrivit encore à Georges Louis Leclerc, comte de Buffon, le célèbre naturaliste, qui depuis 1739 occupait la charge d'intendant du Jardin du Roy, ancêtre du Museum d'histoire naturelle et de l'actuel Jardin des plantes à Paris. A tous deux, il envoya « *un échantillon de (sa) mine et de toutes les sortes de marchandises qui se fabriquent à (sa) manufacture* ». Il y joignit, précise-t-il, « *une petite dissertation sur ce que j'ai pu découvrir de la nature des bitumes, de leur conduite souterraine et des propriétés que je leur ai reconnues* ». Il les pria de (l') « *éclairer de leurs lumières et de (le) redresser comme de véritables et anciens amis, s'ils trouvaient que (j'étais) dans l'erreur* » (AD : M&D Alsace, t. 43, p. 392-397).

Bien lui en prit, car Buffon eut ensuite le bon réflexe de transmettre cette « *petite dissertation* » à Denis Diderot, qui l'utilisa, à peine remaniée, pour constituer l'article « Asphalte » dans le premier volume de son *Encyclopédie*, publié en juin 1751 à 2 050 exemplaires. Une chance, car Buffon cessera bientôt de collaborer avec les Encyclopédistes.

La relation avec le naturaliste, en réalité, serait beaucoup plus ancienne, car dès 1743 Louis Pierre Auzillon lui aurait offert du mastic du Val-de-Travers pour imperméabiliser le principal bassin du Jardin des plantes. Ainsi donc, contrairement à son prédécesseur Eirini d'Eirinis, dont une dissertation avait été publiée par le *Journal de Trévoux*, la publication de référence des Jésuites, Louis Pierre Auzillon avait-il obtenu les encouragements des Encyclopédistes, leurs adversaires.

L'article de l'*Encyclopédie*

Cet article « Asphalte » de l'*Encyclopédie* n'était connu, avant nous, d'aucun chroniqueur du Pechelbronn. C'est un texte de 15 481 signes, dont plus de la moitié (8 600) sont consacrés à notre nouvelle mine de « *Lampersloch, bailliage de Warth en basse Alsace, entre Haghuenau & Weissenbourg* » (sic). Le document est essentiel, car il nous livre la plus ancienne description de l'établissement. Description qui sera d'ailleurs reprise sous forme condensée et presque mot pour mot, en 1764, par le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* en six volumes de Valmont de Bomare (article Asphalte). Nous pouvons la recouper avec d'autres descriptions plus ou moins contemporaines pour obtenir ainsi un état assez complet (la condition ouvrière exceptée) du Pechelbronn vers 1750.

En toute logique, la description de l'*Encyclopédie* commence par évoquer le point de départ de la mine : l'antique fontaine *backelbroun* (sic), que l'*Encyclopédie* traduit déjà (mais à tort) par « *fontaine de poix* ». Celle-ci formait alors un bassin « *de douze pieds de diamètre sur quinze* » (soit 3,60 X 4,50 m). Ces dimensions s'écartent quelque peu de celles données par M. de Gensanne, qui avait en effet parlé d'un puits de dix pieds en carré (soit 3 X 3 m). La fontaine, toujours selon l'*Encyclopédie*, recouvrait en réalité « *une espèce de puisard de 45 pieds (13,5 m) de profondeur, entièrement revêtu de bois de charpente* ». M. Gensanne, lui, avait parlé d'un puits de 35 pieds profondeur (10,5 m) et très bien garni de bois de chêne.

La tradition du pays, poursuit l'*Encyclopédie*, dit que ce puits avait été creusé dans l'espérance d'y trouver une mine de cuivre et d'argent, puisqu'on avait trouvé des marcassites (des pyrites, selon M. de Gensanne) au fond de la fontaine. Ce puits, qui n'existait pas en 1734, à l'époque de la thèse de Jean Théophile, n'a donc pu être creusé que par Jean Damascène d'Eirinis, entre 1735 et 1740. La découverte des pyrites l'aurait-elle fait renoncer au bitume ?

Selon l'*Encyclopédie*, M. de la Sablonnière avait fait vider la fontaine du Pechelbronn. Mais sans doute s'agit-il de l'opération entreprise par M. de Gensanne. L'*Encyclopédie* précise toutefois que « *l'ouvrage en bois était si ancien et si pourri qu'une partie a croulé avant que la fontaine ait été remplie de nouveau* ».

Le premier puisard

C'est à 160 toises (320 m) au nord de cette fontaine, que Louis Pierre Auzillon avait établi son premier puisard de mine, jusqu'à une profondeur de 45 pieds (15 m). Revêtu de bois de chêne, celui-ci s'ouvrait sur un réseau de galeries, ayant toujours quatre pieds de large et de six pieds de hauteur (1,20 X 1,80 m). Sur toute leur longueur, ces galeries étaient revêtues de jeune bois de chêne de huit à douze pouces de diamètre et « *planchevées* » pour faciliter la circulation des brouettes. Sous ces planches, passait une rigole d'environ trois pieds de profondeur (1 m ?) pour l'écoulement des eaux. Mais l'air y avait manqué quelque fois. Aussi avait-on fini par installer un grand soufflet, qui envoyait l'air jusqu'au fond des galeries au moyen d'un tuyau de fer blanc de 200 pieds (66 m) de long. Un second puisard était en chantier depuis trois mois : il était spécialement destiné à améliorer la circulation de l'air dans les souterrains.

L' *Encyclopédie* rapporte qu'on avait rencontré plusieurs veines de sables bitumineux, mais peu riches. Celle exploitée à 45 pieds de profondeur, par contre, était « *fort grasse* ». Très curieusement, sa base suivait une ligne droite horizontale d'est en ouest, alors que son dessus ondoyait entre un et six pieds de hauteur. La mine, dont on observait des indices à six lieues, s'annonçait généreuse. Depuis que M. de la Sablonnière y travaillait, poursuit l' *Encyclopédie*, « *on n'a pas vidé la huitième partie d'un arpent à un seul lit* ». On n'a pas encore touché aux trois autres lits qui lui sont superposés. Et à cent pieds plus en profondeur, on s'attendait à trouver plusieurs autres bancs, « *infiniment plus riches et plus gras* ». Les sondes rencontraient des marcassites, chargées de soufre, de bitume et de petites paillettes de cuivre. On remontait aussi des morceaux de charbon de terre. Ce qui donnait l'espérance de pouvoir ouvrir bientôt une mine de cuivre et d'argent comme à Sainte-Marie-aux-Mines, voire même une mine de charbon. Cette espérance avait-elle été donnée par M. de Gensanne ou par quelque mineur, précédemment employé à Sainte-Marie-aux-Mines ?

La mine du Pechelbronn avait ceci de formidable que le bitume continuait de suinter dans les galeries, dont le sable bitumineux avait déjà été extrait, et de couler partout avec les eaux d'infiltration. On y travaillait « *jour et nuit* ». La notice de l' *Encyclopédie* avoue cependant un défaut de conception : les lits de minerai plongeaient vers le nord et les galeries suivaient la même direction. Les eaux d'infiltration avaient donc tendance à inonder l'extrémité des souterrains où l'on voulait travailler. Aussi, M. de la Sablonnière avait-il donné la consigne de tailler désormais les galeries dans l'autre sens, du nord vers le midi.

Produits et procédés

On tirait du sable bitumineux « *une sorte d'oing noir, dont on se sert pour graisser les rouages* ». Pour ce faire, on suivait un procédé en deux temps. La première phase consistait à faire bouillir le minerai pendant une heure dans de l'eau, ce qui faisait en effet monter la graisse à la surface et précipiter le sable au fond de la chaudière, où il retrouvait sa couleur blanche d'origine. Puis, seconde phase, on mettait la graisse ainsi séparée dans une grande chaudière en cuivre de décantation, où elle restait le temps que l'eau qu'elle pouvait encore contenir se soit entièrement évaporée. L' *Encyclopédie* ne mentionne donc pas la seconde cuisson, dite de raffinage, qui sera pratiquée par la suite au Pechelbronn pour séparer la graisse d'asphalte de toute impureté terreuse.

L' *Encyclopédie* ne donne pas non plus le nombre de chaudières alors en exploitation. L'inventaire, dressé en février 1750 par le notaire de Woerth lors de l'entrée en fonction du directeur des travaux Koehler (2), a heureusement été sur ce point beaucoup plus précis : il dénombra vingt petites chaudières, deux grandes de cuivre, neuf écumeurs, une grande écumeur, quinze casseroles poêlons, quatre grandes cuves, trois grosses cuves, quatre entonnoirs, un alambic d'étain pesant 8 livres ainsi qu'un chapeau de cuivre pour un alambic. Donc toujours pas de seconde cuisson de raffinage !

L' *Encyclopédie* indique que l'on tirait également une huile noire, « *plus pure et plus fluide* », du « *rocher* » et du sable rougeâtre que l'on trouvait à la base des lits bitumineux. M. de la Sablonnière l'appelait « *huile de pétrole* » et la destinait au calfatage des vaisseaux. Elle était obtenue en cuisant le « *rocher* » pendant dix à douze heures dans un grand fourneau de fer bien luté, d'où elle s'écoulait *per descensum*. *Per ascensum*, on obtenait au contraire de l'huile rouge et de l'huile blanche, très appréciées en médecine (1).

Dans sa lettre de 1750 au ministre de la Marine Rouillé, Louis Pierre Auzillon indiquait par contre que sa mine était située à une profondeur de 60 à 70 pieds. C'était un sable bitumineux noir, « *fort lourd* », pesant « *180 livres le pied cube* ». Ce pied cube, précise-t-il, donnait jusqu'à 30 livres de bitume. La graisse, qu'on obtenait après cuisson dans l'eau, « *est la meilleure graisse que l'on puisse employer pour toutes les machines de mouvement. Elle ne fige point et fait un long usage avant que l'ont soit obligé de graisser de nouveau.* »

Le goudron que l'on obtenait « *en faisant cuire cette graisse d'une façon particulière, est fort au-dessus du meilleur que nous tirons du nord (et) qui se fait avec de la graisse de pin. Il est pur et a toutes les qualités requises pour la conservation des bois, principalement pour la marine. Ses parties oléagineuses sont très fines, puisqu'elles pénètrent le bois et s'y incorporent. Elles ne sont cependant pas volatiles. Ce goudron ne coule point à la chaleur quand il est une fois imprimé sur le bois. Il s'attache même au bois mouillé, quand il est employé bien chaud et ne le quitte plus. Il ne casse ni n'éclate point au froid comme la pissaphalte et le brai et il entre plus tôt dans les pores du bois que qu'il ne se détache par le frottement* ».

Dans cette lettre de 1750, au ministre de la Marine, Louis Pierre Auzillon se vante d'être l'inventeur de tous les procédés de cuisson et de distillation alors appliqués aux sables bitumineux du Pechelbronn, même de ceux qui avaient été repris de la mine du Val-de-Travers (AD : M&D Alsace, t. 43, p. 392-397). A l'inverse, l'article Asphalte de l' *Encyclopédie* se garde bien de l'affirmer.

La seconde cuisson

Ce n'est que dix plus tard, en 1758, qu'apparaît la première mention d'une seconde cuisson, dite de raffinage. Elle est faite par le docteur Jakob Reinbold Spielmann, titulaire de la chaire de médecine, chimie et botanique de l'Université de Strasbourg, dans son mémoire sur le bitume d'Alsace. Si cette seconde cuisson s'est imposée, c'est, dit-il, parce que « *le bitume ne se trou(ait) pas dégagé de tout le sable* » à la sortie de la première cuisson. A l'en croire, cette seconde cuisson se pratiquait « *pendant quelque temps dans une chaudière de fer* ». Mais du coup, les grandes cuves de cuivre de décantation intermédiaire ne sont plus mentionnées. Huit à neuf cuves de dépôt seront à nouveau mentionnées en octobre 1806, mais ce seront de « *grandes cuves en bois cerclées de fer* » (ABR : SP585/1).

Le Dr Spielmann chiffre d'autre part le rendement du procédé : une livre de sable bitumineux donnait deux onces de bitume « *bien net* » et quatorze onces de sable lavé. Mais d'une livre de sable lavé, à la sortie de la seconde cuisson, on pouvait encore tirer, par distillation, deux gros d'eau, six gros d'huile subtile et cinq gros d'huile épaisse. « *Cette partie (toutefois) est bien peu de chose. On peut la négliger.* »

« *Quand le bitume est séparé de la mine, poursuit Spielmann, il est noir, d'un odeur assez forte, qui lui est particulière. Il n'est ni bon, ni mauvais et on peut sans aucune prévention le comparer au succin.* » Il ne s'enflamme pas quand on jette du feu dessus, mais donne une fumée blanche. « *Ce bitume brûle dans la lampe comme une huile tirée par expression. Il n'en résulte aucune odeur désagréable. Il tient par sa ténacité entre le miel et la térébenthine.* » Au début, ajoute le professeur d'université, les entrepreneurs de la mine le destinaient également, après évaporation, au calfatage des vaisseaux, mais en 1758 ils ne vendaient que pour le graissage des voitures.

Spielmann a également dressé un tableau comparant le poids de ce bitume avec d'autres substances. Il a noté enfin que dans les grandes chaleurs l'odeur de la mine se faisait sentir à plus de quarante pas. Mais ces vapeurs n'étaient pas nuisibles, puisque « *les mouches, les oiseaux et les autres animaux qui en approchent ne s'en trouvent jamais incommodés* » (3).

Un ensemble de six à sept bâtiments

Au début de 1750, si l'on en croit l'inventaire dressé le 28 février par le tabellion de Woerth (2), la mine du Pechelbronn s'étendait sur un terrain de 7 arpents, arrenté en deux fois à la communauté de Lampertsloch, le 15 mars 1745 et le 27 juin 1749. La première partie de ce terrain avait nécessité d'être défrichée. Elle s'étendait sur 4 arpents et 3 quarts et était louée 24 livres par an. La seconde partie ne faisait que 2 arpents et un quart et était louée 22 livres par an.

Ce terrain touchait côté sud-est au ban de Kutzenhausen. Au nord, il était borné par le bois communal de Lampertsloch, dit Niederwald ; et à l'ouest, par le chemin conduisant de Merkwiller à Lampertsloch. On y avait construit six ou sept bâtiments : le laboratoire (où se trouvaient les installations de cuisson et de distillation), un bâtiment inachevé qui lui était mitoyen, la maison de l'inspecteur Koehler, la baraque du garde-magasin, un petit magasin aux huiles ainsi que les bâtiments pour les fourneaux à faire de l'huile. Il faut y ajouter l'ancien et le nouveau puisard ainsi qu'un porche. Toutes ces constructions furent alors estimées par Joseph Sarselle, régisseur de la poste aux chevaux à Soultz-sous-Forêts, à 3 034 livres.

Douze ans plus tard, l'inventaire de février 1762 (5) nous apprend que le bâtiment, où se faisaient les cuissons et les distillations et qui avait été construit parallèlement au chemin de Merkwiller à Lampertsloch, avait été prévu bien trop large. M. de la Sablonnière et ses premiers associés avaient en effet voulu lui donner 110 pieds de longueur sur 50 de largeur, les fondations comprises, soit plus de 30 m X 15 m. Ils avaient prévu de le diviser en deux parties, dans le sens de sa longueur, par un mur de refend (de séparation). La moitié ouest devait comprendre deux logements et une cave à chaque extrémité, mais ne put jamais être achevée. Seule la moitié est abrita les fourneaux et les chaudières. Et cette seconde partie ne

sera jamais rien d'autre qu'un hangar en mauvaise charpente, couverte en tuiles plates à rang simple.

Les ustensiles, par contre, ne manquaient pas. L'inventaire, établi le 28 février 1750 par le notaire de Woerth de tout ce qui avait alors été confié à la bonne garde de l'inspecteur Koehler et du garde-magasin Guérard (2), énumère ainsi pas moins de 350 effets et outils. Celui de février 1762 (4), dénombre 715 meubles, outils et ustensiles. M. de la Sablonnière et ses associés n'avaient effectivement pas lésiné sur la dépense !

L'inventaire de 1750 identifia ainsi dans le premier hangar : trois haches, deux tranches, trois rouables (?), douze pieds, huit pelles, deux tranches à pics, une grande scie, deux scies à main, une scie à long, deux pinces ou levées de fer, quatre brouettes, une tarière à sonder consistante en 14 pièces y compris la clé, deux balances avec leurs quatre plateaux, une petite balance romaine, 21 pièces de poids, deux tarières, une besaigne (?), trois grands seaux, trois petits seaux, deux valets, trois marteaux, une herminette, trois pointerolles, un ciseau à mortaise, un entonnoir de théole, une équerre, deux plaines, cinq cigognes (?) pour les tours et manivelles, et trois tours ferrés.

Dans le bâtiment de cuisson et de distillation, se trouvaient : vingt petites chaudières, deux grandes chaudières de cuivre (qui ne seront plus mentionnées par la suite), neuf écumeurs, une grande écumeuse, une grosse cuillère, une autre plus petite, deux petites cuillères, quinze casseroles poêlons, quatre grandes cuves, trois grosses cuves, quatre entonnoirs, un alambic d'étain pesant 8 livres, un chapeau de cuivre pour un alambic, trois tuyaux de fer fondu avec leurs couvercles pour faire de l'huile, quatre autres tuyaux de fer fondu pour faire de l'huile mais ne pouvant plus servir, et quatre fers pour remuer la mine dans les chaudières.

Dans la forge, il y avait : un grand pot de fer fondu, deux soufflets, deux tuyaux de fer fondu, une enclume, un bigorne, un gros étau, cinq marteaux gros et petits, deux poinçons, une gonche (?), un tranchet, deux tenailles, un assortiment de neuf tarières à tuyaux, une glonière (?), deux fourneaux ronds de fer fondu, quatre pièces pour remuer le feu de la forge, un réchaud de fer fondu, six places de fer fondu, une bouteille de fer blanc, trois chaînes, un maillet avec deux coins de fer.

L'énumération continue avec deux pièces de fer pour porter les paquets, un chariot ferré pour voiturier la mine, une tarière pour percer les petits barils, une cloche de fonte, une grande chaîne, quatre ciseaux pour dans les souterrains, un ciseau pour le bois, cinq paires de pantons pour les portes, neuf pièces de fer tant grandes que petites, dix clous à brouette, deux seaux pour tirer l'eau, un crochet de fer, deux marteaux, deux marteaux de tapissier, deux tenailles, huit fiches, une petite serrure, quatre luneplates (?), neuf lunequetera (?), deux lames de scie, deux soupapes, un niveau à l'eau et douze lampes. La valeur de ces objets fut alors estimée à 4 960 livres et 19 deniers, soit largement plus que la valeur des biens immobiliers eux-mêmes (2).

L'inventaire de février 1762 (5) étant pour sa part un inventaire de liquidation, nous le détaillerons ultérieurement, pour dresser le tableau du Pechelbronn à l'arrivée du successeur de Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière.

Combien de puisards ?

Le nombre de puisards creusés par M. de la Sablonnière et ses associés est par contre plus difficile à évaluer, en raison des imprécisions et des contradictions des maigres sources dont nous disposons. Paul de Chambrier, dans son « *Historique de Pechelbronn* » en a cartographiés cinq. Le premier, selon lui, aurait été ouvert en 1745 en plein milieu de ce qui deviendra plus tard la cour de ferme du château Le Bel, à une profondeur de 30 pieds (9,75 m). Ce qui est en double opposition avec l'*Encyclopédie*, qui donne en effet à ce premier puisard une profondeur de 45 pieds et qui le situe non pas à l'est, mais à 160 toises au nord de la fontaine historique de Baechelbronn.

Selon de Chambrier, le second puisard aurait été ouvert, également en 1745, à l'arrière du futur château Le Bel, côté est, à 50 pieds de profondeur (16,25 m). Ces deux premiers puisards auraient été abandonnés en 1759 au profit de deux nouveaux puits, ouverts cette année-là, mais sans succès, de l'autre côté du chemin de Merkwiller à Lampertsloch et en aval de l'antique source bitumineuse de Baechelbronn.

En 1760, toujours selon de Chambrier, on aurait ensuite ouvert un cinquième puisard dans l'avant cour du futur château Le Bel, à une profondeur de 19,5 mètres.

L'inventaire établi en février 1762 (5) confirme ce nombre de cinq puisards, mais sans les cartographier. Le plus ancien, ban de Lampertsloch, était protégé d'une baraque, constituée de dix poteaux formant un carré fermé de planches et couvert de tuiles plates à rang simple. Il aurait été abandonné vers 1752 (alors que de Chambrier donne la date de 1758), mais sa baraque subsista encore une dizaine d'années. Les deux autres puisards avaient été aménagés sur le ban de Kutzenhausen et communiquaient entre eux afin de créer un courant d'air dans les galeries. L'un était protégé par un petit bâtiment de bonne charpente en bois de chêne et couvert de tuiles plates. L'autre était simplement entouré d'un petit bâtiment en forme de baraque. Ces deux puits seront abandonnés le 12 avril 1760, à l'expiration du privilège de vingt ans.

Le quatrième puisard se trouvait à nouveau sur le ban de Lampertsloch. Il était recouvert lui aussi d'un petit bâtiment et donnait une bonne mine dans deux de ses galeries. Il sera abandonné le 25 juin 1759. Le cinquième puisard, enfin, fut établi à la veille de l'expiration du privilège et ne donna aucun minerai (5).

Pour les puisards, nous disposons d'une quatrième source : le « *Plan général de la mine d'asphalte* » établi le 6 juin 1768 par le garde-magasin Saget. Il situe les différents puisards, mais sans chronologie, ni datation, hélas. Il désigne ainsi sous le nom de « *puits de la Rive* » les deux puits ouverts selon de Chambrier en 1759 de l'autre côté du chemin de Merkwiller à Lampertsloch, en aval de la source du Baechelbronn. Dans l'avant-cour du futur château Le Bel, il situe un « *ancien puisard comblé* » (qui pourrait être le puisard de 1745 dont parle de Chambrier). Il y situe également le « *puisard de Chardon* », qui est le nom du régisseur séquestre de 1760. C'est a priori le cinquième puisard de l'inventaire de février 1762 et de Paul de Chambrier.

Un autre « *Plan général* », établi en l'an V (1797) avec l'aide du même Saget, donne par contre quelques dates ainsi que le tracé des galeries. On voit ainsi que les travaux de 1745 avaient en réalité commencé par une galerie ouverte à flanc de coteau de l'autre côté du chemin de Merkwiller à Lampertsloch ; que celle-ci avait ensuite été prolongée sous le futur

corps de ferme Le Bel, ce qui avait nécessité l'ouverture d'un premier puisard au milieu de ce futur corps de ferme, puis d'un second puisard à l'arrière, côté est, de ce même futur corps de ferme. Ce sont à priori les deux puisards communiquant entre eux de l'inventaire de février 1762. Le plan de l'an V donne enfin une profondeur de 50 et de 40 pieds pour les deux puits de la Rive de 1759 (Ces deux plans généraux sont conservés aux archives du Musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn. Ils ont très aimablement été portés à notre connaissance par M. Daniel Rodier).

Ainsi donc Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière et ses associés avaient-ils établi les bâtiments de leur mine et usine du Pechelbronn de part et d'autre de la limite séparant les bans de Lampertsloch et de Kutzenhausen et au plein milieu du premier réseau de galeries et de puisards.

Nouveaux prospectus en français et en allemand

Outre l'article « Asphalte » de l'*Encyclopédie*, Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière, seul ou avec ses nouveaux associés, a également fait paraître une nouvelle série de prospectus, sur le modèle de ceux publiés par Eirini d'Eirinis à partir de 1719. Nous en connaissons quatre, en français et en allemand, hélas non datés. Soit ils mettent en avant un produit-phare (les pastilles de naphte ou l'Huile d'or). Soit ils énumèrent tous les produits fabriqués, voire même les produits qui pourraient être proposés ultérieurement, si la demande devait se confirmer. Une autre différence les traverse : trois de ces prospectus donnent des adresses identiques de points de vente (à la mine, à Strasbourg et à Paris). Ils dateraient donc de la même époque (la période Kückh). Le dernier dépliant, par contre, n'en indique aucune. Il serait donc antérieur ou postérieur aux trois précédents.

Il est en tout cas symptomatique de relever qu'aucun de ces prospectus, ni d'ailleurs aucun article d'encyclopédie ou de dictionnaire (à l'exception de la *Description des gîtes de minerai d'Alsace* de Philippe Frédéric de Dietrich de 1789) ne s'est fondé, ni inspiré de la thèse de l'étudiant de médecine Jean Théophile Hoeffel. Il faut donc supposer cette thèse n'était connue d'aucun des cinq directeurs de la Compagnie d'asphalte. A moins qu'elle n'ait été délibérément ignorée pour des motifs idéologiques ou religieux que nous ignorons.

Commençons par les prospectus catalogues. Le premier d'entre eux est tout simplement intitulé « *Avis au public* ». Il vante « *les vertus et les propriétés extraordinaires* » des différents produits fabriqués « *à la mine dite de la Sablonnière, proche de Sultz en Basse-Alsace* », tout en annonçant les nouveautés à venir.

Ce prospectus est encore très marqué par la réputation médicinale de l'antique source du Bâchel-Bronn. En tête de la liste, il place ainsi « *l'huile de pétrole* », qui se signale avant tout par ses vertus curatives, en particulier pour toutes les affections de la peau. L'huile de pétrole est un produit rare, habituellement vendu fort cher. Celle de la mine de la Sablonnière, précise le document, est « *un baume naturel pour les plaies récentes. Il guérit les vieux ulcères, les chancres, la galle, la teigne, les dartres, les engelures et toutes les maladies de peau les plus invétérées aux hommes et aux animaux. Il guérit si promptement et si radicalement toutes les blessures récentes aux hommes et aux chevaux, que chaque régiment devrait toujours en avoir une provision en campagne, surtout MM. les officiers de cavalerie et de dragons. Un cheval piqué d'un clou ou blessé sous la selle est guéri sur le champ en y appliquant de cette huile un peu chaude.* »

« Quand le bétail attaqué a des glandes ou des tumeurs apparentes, il faut bien les frotter toutes les trois ou quatre heures avec de cette huile pure et chaude. Sa qualité est de tirer le venin en-dehors, à travers les pores, sans ouvrir la peau, à moins que l'abcès ne soit déjà formé, auquel cas elle ouvre l'abcès, le fait vider et le guérit. On lave la plaie avec du vin chaud avant d'y mettre de nouvelle huile. »

Un nouveau remède est mentionné : le mélange de cette huile bouillie avec du vin rouge. Une demie once (soit une quinzaine de grammes), ou même plus, de cette potion *« donnée en breuvage guérit les tranchées rouges des chevaux. Il n'y a point de vermine que cette huile bouillie avec un peu de vin ne détruise d'une seul fois que l'on s'en frotte. Il en est de même de la galle aux hommes et même aux chiens. Donnée en breuvage dans les maladies contagieuses des bestiaux, elle est d'un très grand secours. La dose ordinaire pour un bœuf ou une vache est une once dans une demie bouteille de vin rouge.. »*

Le prospectus présente ensuite un second produit médicamenteux : *« le parfum d'asphalte, qui se vend en pastilles et que l'on appelle pastilles d'ambre. »* Nous y reconnaissons un lointain dérivé de la poudre d'asphalte du Val-de-Travers brûlée en 1720 dans une chambre de Hôtel royal des Invalides. On ne saurait trouver de meilleur remède *« pour achever la guérison des bêtes à cornes. Il faut leur en faire respirer la fumée. On ne saurait en parfumer trop souvent les étables et les écuries pour empêcher la progression des maladies épidémiques et s'en préserver. Ce parfum employé fréquemment et abondamment détruit les punaises et même leurs œufs. Il est très bon pour les personnes, qui ont la poitrine délicate. C'est le seul moyen de transporter du baume aux poumons et de guérir les petits ulcères ou tubercules qui s'y forment. Cette fumée est également bonne pour les rhumatismes. On en prend des bains secs. »*

Appliquées en même temps, l'huile de pétrole et la fumée d'asphalte sont particulièrement efficaces contre la clavelée ou claveau des moutons et brebis. *« Il faut leur tondre le col, qui est couvert de galle, bien le frotter avec cette huile chaude toutes les trois ou quatre heures, en faire avaler à chacun un demi quart d'once du vin chaud et remplir la bergerie de fumée avec les tablettes d'asphalte. Cela les guérit absolument et préserve ceux qui n'en sont pas encore atteints. »*

Alors seulement commence l'énumération des produits d'usage pratique. Le premier d'entre eux est l'huile éthérée, qui est de *« l'huile de pétrole rectifiée au feu chimique »*. *« Elle sert à dissoudre les gommes pour faire les plus beaux vernis et à étendre les couleurs avant d'y appliquer le vernis. »* Les auteurs du prospectus se promettent d'en dire d'avantage lorsque ce vernis pourra être vendu tout préparé.

Puis est citée l'huile grasse ou oing noir, qui fera la réputation de Pechelbronn. On s'en sert, explique le prospectus, *« pour graisser toutes sortes de voitures, rouages de moulins, usines, martinets, enfin tout ce qui a frottement. C'est une matière qui ne congèle point. Elle se dissipe entièrement sans laisser la moindre crasse. Une voiture roulera quatre jours avec la même graisse. Une demi-livre est beaucoup plus qu'il ne faut pour quatre roues. Cette graisse a de plus la qualité de durcir extrêmement le bois et de l'empêcher de pourrir. »* Cette huile grasse a, elle aussi, des vertus curatives : *« Elle est très bonne pour guérir les jambes des chevaux, qui ont des eaux. Elle fait tomber les croûtes de la galle. »*

Le prospectus évoque ensuite l'eau de goudron, disponible quasiment pour rien. « *Les paysans du voisinage de la mine en font usage pour eux et pour leur bétail.* » L'on a par conséquent toujours le projet d'établir à la mine des bains publics, « *principalement pour les maladies de peau* ».

La mine de la Sablonnière propose enfin du sel purgatif « *sans aucune addition* », de la poix de cordonnier, des flambeaux « *meilleurs que ceux de résine* », du mastic ou ciment nature, dont « *on donnera dans peu une description et des plans* ». On prévoit enfin de fournir « *dans peu* » des huiles à brûler et des huiles à peindre à bas prix et d'une bonne qualité. Pour toutes ces marchandises, termine le prospectus, on s'adressera « *à MM. les directeurs des mines de la Sablonnière en Basse-Alsace, chez M. Kückh, négociant à Strasbourg, et à Paris, chez MM. de la Rive frères, rue des bons enfants, proche le Palais royal* » (6).

Comme déjà indiqué, la **rue des Bons-Enfants** (qui doit son nom à un collège pour enfants pauvres fondé dans cette rue en 1208) était déjà le domicile de Pierre de la Rive, le père des deux frères. Après l'hostellerie du Grand-Cerf, rue St-Denis (dont nous reparlerons), elle a été, historiquement, le deuxième dépôt des graisses du Pechelbronn pendant huit années, de 1745 à 1753, jusqu'au déménagement des frères de la Rive dans la rue de Beauvais.

Dans cette même rue des Bons-Enfants, viendra également habiter pendant quelque temps, à partir de 1764, le trésorier général de la marine Maximilien Radix de Sainte-Foy, qui sera ensuite à partir de septembre 1776 le surintendant du comte d'Artois, donc le supérieur hiérarchique d'Antoine Le Bel, officier des finances de ce même comte d'Artois et successeur de Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière au Pechelbronn (André Doyon : « *Maximilien Radix de Sainte-Foy, 1738-1810* », Revue d'histoire diplomatique, 1966, p. 231-274).

Autre coïncidence : rue des Bons-Enfants, se trouvait enfin l'Hôtel de Hollande, qui sous la Restauration a été le point de chute parisien habituel de Claude Mabru, le fils aîné de Marie Anne Charlotte, la fille aînée d'Antoine Le Bel. En juillet 1824, celui-ci y retrouva le Wissembourgeois Charles Westercamp, célibataire, 25 ans, qui était le fils aîné de Henriette Marguerite Krauss, la sœur aînée de l'épouse de son frère Auguste Mabru. Charles Westercamp, qui sera élu député du Bas-Rhin en 1848, était alors venu dans la capitale pour obtenir d'être nommé notaire à Wissembourg, à la suite de son père, décédé en octobre 1823. Claude Mabru revint loger à l'Hôtel de Hollande en 1830.

Le compositeur Rameau mourut dans cette même rue des Bons-Enfants en 1764 à l'âge de 81 ans. Il s'y trouvait enfin, au n° 13, l'Hôtel de Normandie, qui sera le dernier domicile de Gérard de Nerval, de novembre 1854 jusqu'à son suicide par pendaison au matin du 26 janvier 1855 (3). De nos jours, cependant, il ne subsiste, rue des Bons-Enfants, face au nouveau siège du ministère de la Culture, qu'un Hôtel Le Loiret.

Le catalogue allemand

Le second prospectus catalogue est en langue allemande. Il se déroule sur quatorze pages, au même format 9 X 14 cm. Son titre : « *Beschreibung der fürtrefflichen Krafft und Eigenschaften derer Oehl und anderer Waaren, welche aus dem Asphaltischen Berg-Werck im untern Elsass, nahe bey Sulz, la Sablonnière genannt, gezogen und alda fabriciert werden* ».

Plus mature, ce document n'évoque que des produits effectivement disponibles : le pétrole, la graisse de lubrification, le mastic, le brai de calfatage, la poix maigre et épaisse, ainsi que les pastilles à brûler, dont les noms allemands sont respectivement : *Stein-Oehl, schwarz Wagen-Salb, Kütte, Schiff-Theer, fett und mageres Pech, Fürneiss und Rauch-Taffeln*. On est en droit de supposer que ces produits provenaient à la fois du Val-de-Travers (mastic et brai) et du Pechelbronn (pétrole, graisses et pastilles d'asphalte). Leurs qualités, est-il précisé, ont

été reconnues par Geoffroy, célèbre apothicaire et matérialiste à Paris, ainsi que par d'autres hommes de science d'autres Etats et nations, à qui des échantillons ont été adressés pour examen. Tous ont déclaré qu'ils dépassaient en bontés (« *an Gute und herrlichen Eigenschaften* ») tout ce qu'ils connaissaient.

Les Geoffroy en réalité étaient deux. **Etienne François Geoffroy, dit l'aîné**, est cité dans l'article *Pétrole* de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert à propos du pétrole de Modène, qu'il avait distillé. Il est né à Paris le 13 janvier 1672 d'un père, habile et riche apothicaire. Pour son doctorat de médecine, il soutint des thèses fort curieuses. Dans l'une, il examine si toutes les maladies proviennent de la même cause et peuvent être guéries par le même remède. Dans la seconde, il conclut que le médecin philosophe doit être mécanicien-chimiste. Dans la troisième, il demande si l'homme a commencé par être ver. En 1707, il obtint la chaire de chimie du Jardin des plantes ; puis en 1709, celle de médecine et de pharmacie au Collège de France. En 1726, il est élu doyen de la faculté de médecine. Mais il mourut, accablé de fatigues, le 5 janvier 1731, à l'âge de 59 ans.

Claude Joseph Goeffroy, son frère cadet, est né Paris le 8 août 1685. Il en est le contraire : son père voulait en faire un médecin, il fut apothicaire. C'est donc celui cité dans la brochure allemande. Admis à l'Académie des sciences en 1705, il a livré 64 mémoires. Certains sont consacrés aux huiles essentielles. D'autres témoignent parfois de véritables découvertes sur la structure et les fonctions des organes de fructification de certains végétaux, en particulier le maïs et divers cryptogames. Il mourut le 9 mars 1752, à 67 ans (7).

Le prospectus présente le pétrole brut (*Stein-Oehl*) comme un baume naturel se recommandant pour les plaies fraîches. Il guérissait toutes les maladies et affections de la peau, même les plus tenaces, chez l'homme comme chez le bétail (« *alte Geschwuh, fressenden Krebs, Grass, Erd-Grund, Zitter-Mahl und alle andere Schade und Krankheiten in der Haut* »).

On en profite pour rappeler l'expérience faite à l'Hôtel des Invalides à Paris en 1720 à la demande du régent, le duc d'Orléans, avec de l'huile de naphthe du Val-de-Travers et de Chavornay. Mais de nouveaux arguments sont tout de même développés. Le pétrole, est-il ainsi expliqué, guérit si bien les blessures des chevaux, qu'il devrait être employé par tous les officiers de cavalerie et des dragons. Sont également vantés les bienfaits des breuvages chauds, mélange de pétrole et de vin rouge, car ils guérissent la galle des chevaux (*Darm-Sicht oder Gal-Grimmen*). Pour les bœufs et les vaches, le dosage conseillé est de « *zwey Loth in einem Schoppen rothem Wein* », un *Loth* équivalant alors à un trentième de livre (*Pfund*). Si ces breuvages sont efficaces, c'est parce qu'ils expulsent tous les poisons par la transpiration. En s'en enduisant le corps, ne serait-ce qu'une seule fois, on se protège contre les poux et le *Queck-Silber* (mercure ?). Cette potion est également excellente contre les gelures des mains et des pieds.

Sont ensuite présentées les pastilles et les galettes d'asphalte, dont la fumée purifiait l'air des étables et des écuries et détruisait les punaises et les cafards (*Wand-Läuse oder Wäntzen*), y compris leurs œufs ou couvain (« *ja sogar ihre Eyer oder Bruth* »). Ces pastilles avaient déjà sauvé des épidémies des troupeaux entiers de moutons. On atteignait évidemment une efficacité maximale en combinant le pétrole et les pastilles. Il fallait tondre les moutons autour du cou, puis leur enduire le cou toutes les trois ou quatre heures avec du pétrole réchauffé, jusqu'à leur guérison complète. En même temps, on pouvait leur faire boire un demi *Loth* de pétrole mélangé à du vin chaud et enfumer la bergerie avec un pain d'asphalte (*asphaltischer Kuchen*).

Quant à l'huile épaisse ou graisse noire (« *das dicke Oehl oder die schwarze Wagen-Salb* »), elle paraît être un pur produit de la mine du Pechelbronn. Elle trouvait son application dans le graissage des véhicules, des moulins, des martinets des forges, des cuves de cuivre, et tout ce qui a besoin d'être lubrifié. Elle a l'avantage sur l'ancienne graisse animale à base de porc (*Karch-Salb*) de ne pas geler. Elle est certes plus épaisse en hiver qu'en été, mais les chariots n'en sont que plus roulants. Elle se consomme entièrement à l'usage, sans laisser de croûte dure comme les autres graisses. Sur une voiture, elle peut tenir quatre jours, sans avoir besoin d'être renouvelée. Et moins d'une livre suffit à graisser les quatre roues. Elle durcit le bois et le prémunit contre le pourrissement.

Cette graisse contient de l'eau (*Theer-Wasser*), qui est elle aussi très bénéfique. Elle a les mêmes qualités que l'eau de la poix navale (*Schiff-Theer*). On s'en sert pour laver les chevaux. Les paysans des environs s'en enduisent la peau et y prennent des bains.

Véritable bazar, le magasin de la mine de la Sablonnière proposait d'autre part du sel purgatif (*purgierend Salz*), si efficace qu'il n'avait pas besoin d'être mélangé à d'autres matières (était-il produit sur place ou provenait-il de la saline voisine de Soultz-sous-Forêts ?). On pouvait également y acheter de la poix de cordonnier (*Schuhmacher-Pech*), de la poix navale d'aussi bonne qualité que celle provenant des pays nordiques, ainsi que des torches, bien meilleures que celles qui étaient faites avec de la poix (*Pech*).

La liste se termine avec un mastic (*Kütt*) sans équivalent, qui permettait de sceller du marbre, des pierres de taille, des briques et même du bois. On pouvait s'en servir pour faire des bassins, des greniers à fruits, des magasins à poudre dans les places fortes militaires, car il les protégeait contre l'humidité, tout en détournant les souris, les rats et la vermine. Ce qui allait être détaillé ultérieurement dans une description particulière.

Mais ce mastic ne serait-il pas notre bon vieux ciment d'asphalte du Val-de-Travers ? A priori, non. En 1806, le docteur en médecine strasbourgeois Jean Philippe Graffenauer nous révèle en effet, dans son « *Essai d'une minéralogie économique-technique des départements du Haut- et Bas-Rhin, formant la ci-devant Alsace* », que la graisse claire du Pechelbronn, évaporée jusqu'à un certain degré devenait tenace et gluante. « *En la traitant avec l'oxygène par le moyen de l'acide nitrique* », elle prenait une couleur jaune rougeâtre. Et en continuant l'évaporation, on pouvait obtenir un véritable asphalte solide.

Pour finir, le prospectus allemand indique les mêmes points de vente que le dépliant français précédent : « *Alle vorbeschriebene herliche Waaren nun sind zu haben in Anfangs bemeldten Bergwerk bey dasigen Beamten, su Strassburg bey Hern Kückh, und zu Paris bey denen Herren Gebrüder De la Rive, welche in der Gass der Bons Enfants, nahe bey dem Königlichen Pallast wohnen* » (8).

Un prospectus sur les pastilles de naphte

Passons maintenant aux deux prospectus mono-produits. Le premier, de quatre pages 9 X 14 cm, est consacré aux « *pastilles de naphte ou d'ambre, (qui) se font à la mine de la Sablonnière* ». En voici le texte intégral, en français d'aujourd'hui :

« *Ces pastilles ont été composées suivant les principes d'un très habile médecin (Eirini d'Eirinis ?), qui en a donné la recette et qui en a fait lui-même toutes les épreuves avec tout le*

succès imaginable. Mises sur de la braise dans un réchaud, elles fument très longtemps et ce parfum est si sain et si bon, que quelque épaisse que soit la fumée, on peut y rester la bouche et les yeux ouverts, sans en souffrir la moindre incommodité. Ce parfum chasse le mauvais air dans les chambres des malades et est un des plus grands préservatifs dans les maladies contagieuses. On peut en brûler tous les jours dans les chambres et salles des hôpitaux. L'odeur en est forte et douce et réjouit la tête. Elle dissipe en un moment toutes les mauvaises odeurs. On s'en est servi très utilement dans les maladies contagieuses et mortalité des bestiaux. »

« Ceux qui ont eu soin de parfumer leurs étables et écuries avec cette fumée ont été préservés de ces maladies. Le bétail qui s'y trouve la sent avec plaisir. C'est le plus sûr moyen de purifier les endroits où cette maladie a régné. Il faut bien nettoyer et laver les écuries et étables et y brûler de ce parfum pendant quelques jours, en tenant les portes et fenêtres bien fermées pour que la fumée y séjourne plus longtemps.

« Cette fumée est très bonne pour les rhumes de cerveau, les maux de tête, maux des dents et autres fluxions sur les yeux et dans la tête. Il faut mettre de ces pastilles sur de la braise, se couvrir la tête d'une serviette et placer le réchaud de manière que l'on puisse respirer cette fumée. Elle fait fluer la fluxion et le rhume et en adoucit toute l'âcreté.

« Elle est également bonne pour les rhumatismes et pour la goûte sciatique. On se couvre, de même que le réchaud, d'un grand drapeau ou d'une couverture et on se parfume assez pour exciter la sueur. Ensuite, on se met dans un lit bien chaud. On met aussi de ces pastilles dans le moine ou dans la bassinoire et on en bassine le lit. Il n'y a rien à craindre de cette fumée. Elle fait du bien aux personnes saines et aux malades.

« On l'a éprouvée avec succès à Besançon sur une demoiselle de vingt ans, qui était atteinte de la poitrine. On lui a fait respirer abondamment de cette fumée pendant un mois. Elle n'a fait aucun autre remède et s'est rétablie parfaitement. L'embonpoint lui est revenu comme si elle n'avait jamais été atteinte de la poitrine. Dans les endroits où il y a des punaises, cette fumée est très bonne. Elle les fait périr, mais il faut tenir la chambre bien fermée et la parfumer plusieurs jours de suite ».

Pour finir, ce prospectus donne les trois mêmes points de vente que précédemment : à la mine, à Strasbourg, chez M. Kückh négociant, ainsi qu'à Paris, chez MM. de la Rive frères, rue des Bons Enfants « *proche le palais royal* » (8). On peut en déduire que ces trois documents ont été élaborés en application des délibérations du 11 novembre 1745.

Un prospectus sur l'Huile d'Or

Un quatrième prospectus, en français, paraîtra encore, mais sans aucune indication des points de vente. Sur une quinzaine de pages, toujours au même format 9 X 14 cm, il vante plus particulièrement les mérites de l'Huile d'Or. Son titre : « *Propriétés et qualités de l'Huile d'Or et des huiles de pétrole provenant des mines de la Sablonnière en Basse-Alsace* ». L'exemplaire, rarissime, que nous avons pu consulter, a été légué à la Bibliothèque Nationale de France en 1899 par le strasbourgeois Ristelhueber (9).

Selon toute apparence, cette Huile d'Or était produite par distillation dans des cornues de terre. Mais le prospectus explique qu'elle « *est tirée suivant l'art philosophique, détergée par*

le feu de toutes les parties nuisibles et purifiée au point que l'on ne connaît point de baume qui puisse lui être préféré. Elle porte en elle toutes les qualités de l'huile de pétrole, sans avoir l'odeur désagréable. Elle est forte, réjouit le cerveau et rend aux nerfs retirés et engourdis la vertu élastique et érective (...). On ne croit pas qu'il se soit fait de découverte plus heureuse pour la parfaite guérison d'une infinité de maux, dont les hommes et même les bestiaux se trouvent souvent affligés. »

Si on s'en frotte le sommet de la tête, tout en en humant la vapeur, elle guérit les migraines et commencements de rhume de cerveau. Elle guérit également la goutte, comme le prouve l'exemple d'un moine augustin : *« il y eut recours et ses douleurs cessèrent. Ses nerfs se sont fortifiés et il ne marche plus comme un goutteux, mais comme un homme plein de santé. Il a encore quelquefois la goutte, mais ses accès ne durent pas et ne sont plus douloureux »*. L'Huile d'Or est tout aussi efficace contre les maladies de la peau : la gale, la teigne, les dartres... *Il suffit de s'en frotter : « l'humeur sort en-dehors et la peau devient belle et nette »*.

Même chose pour la gourme des chevaux : *« il faut leur insinuer de cette huile dans le nez avec une longue plume, en leur serrant extérieurement le canal du nez avec les doigts depuis le haut jusqu'en bas »*. On en facilitera l'évacuation avec la fumée des pastilles de naphte. Mais pour les chevaux de moindre prix, précise le prospectus, on pourra également employer l'huile de pétrole noire provenant de la même mine et qui est moins chère : par simple frottement et inhalation des vapeurs ou fumées, *« elle dissipe l'enflure, ôte la douleur et rend l'activité et la force au nerf en très peu de temps »*.

Nos huiles de pétrole guérissent aussi l'épervin des bœufs, les crapauds ou pieds puants des chevaux, la clavelée des moutons. Elles font tomber les cors. Elles dissipent les blessures, les vieux ulcères, les chancre, les loupes et les engelures. Le bétail, qui s'est empoisonné en avalant des araignées ou des herbes venimeuses, se remettra rapidement sur pied en en ingurgitant de bonnes cuillerées.

Au passage, le prospectus recommande également de prendre contre les sciatiques des *« bains secs asphaltiques ou naphtiques »*. Le mode d'emploi est alors le suivant : *« on s'enveloppe d'une robe de chambre seulement, sans linge dessous, et l'on se met sur une chaise percée, que l'on couvre entièrement de la robe de chambre. On met un réchaud avec un peu de braise et de cendres chaudes dans ladite chaise percée et dans cette chaise on jette une ou deux pastille de naphte, qui d'abord font une fumée très épaisse, qui se répand sous la robe de chambre, dans laquelle le malade est nu et sans linge. On observe de bien fermer la robe de chambre pour que la fumée fasse son effet. Elle cause une moiteur, qui amène certainement la guérison du malade. En sortant de ce bain, il faut prendre une chemise chaude et bien sèche et se mettre pour une heure dans le lit pour s'essuyer. »*

Mais le prospectus veut éviter d'être exhaustif : *« on craindrait de donner de la méfiance en entrant dans un trop grand détail. On laisse au public à en découvrir les autres utilités »*. Nous pouvons supposer qu'il a été publié lorsque que M. de la Sablonnière a repris la régie de la mine. Sans doute celui-ci estimait-il qu'il devait alors jouer son va-tout sur le produit à plus forte valeur ajoutée.

Rappelons que l'article Asphalte paru en 1751 dans l'Encyclopédie ne mentionnait pour la mine de la Sablonnière que trois produits : l'ing noir, l'huile noire obtenue *per descensum* (distillation descendante), et les huiles rouge et blanche, obtenues *per ascensum* (distillation montante). Tous les autres produits (pastilles, mastic et huile d'or) seraient donc nouveaux.

Faut-il interdire les graisses de pin ?

Lorsqu'il reprit la régie de la mine, Louis Pierre Auzillon se préoccupa également d'obtenir de meilleures conditions de commercialisation pour ses produits. Au début de 1749, il adresse ainsi trois mémoires au contrôleur général, autrement dit au ministre des finances, qui avait succédé à Philibert Orry. Dans le premier de ces documents, il expose les propriétés et les qualités des mines d'asphalte qu'il exploite. Dans le deuxième, il demande carrément l'interdiction des graisses de pin (*Harz*), qui se fabriquaient alors dans et autour de la forêt voisine de Haguenau (voire à Lampertsloch même, puisqu'il y existe une rue de la résine), car celles-ci lui causaient un double préjudice. Elles gênaient la vente de ses propres graisses, qui leur sont pourtant très supérieures et que ses mines pouvaient produire en abondance. Elles donnaient lieu d'autre part à des contrefaçons, puisque les colporteurs qui débitaient les graisses de pin les faisaient passer pour des graisses provenant du Pechelbronn.

Dans le troisième mémoire, enfin, se fondant sur le privilège de dix ans qui lui avait été accordé en juin 1731 pour l'importation libre de douane de l'asphalte du Val-de-Travers, Louis Pierre Auzillon demandait que ses graisses du Pechelbronn soient admises à sortir de la province d'Alsace et du royaume, libres de toute taxation par la Ferme. Il comptait notamment profiter du retour de la paix pour les vendre en Allemagne, où les péages étaient si nombreux que sans cette exemption elles seraient hors de prix.

Avant de se prononcer, le contrôleur général demanda l'avis de l'intendant d'Alsace de Vanolles. A travers sa réponse du 11 mai suivant, celui-ci nous livre donc la première appréciation des pouvoirs publics locaux sur l'établissement du Pechelbronn. *« Je ne suis point en état de juger par moi-même des propriétés et qualités de la mine d'asphalte que M. de la Sablonnière a fait ouvrir en Basse-Alsace, observe l'intendant. Tout ce que je sais, c'est qu'il a eu d'abord bien de la peine à persuader le public que la terre pouvait produire des matières dont on tirait des bitumes, des graisses et des huiles. Quoiqu'il en soit, il est à la fin parvenu à faire connaître la réalité de ce qu'il avait avancé. Après beaucoup de dépenses, son établissement paraît commencer à prendre forme, surtout depuis que le commerce se fait avec plus de liberté en Allemagne, à l'occasion de la paix. »*

M. de Vanolles ajoute que les matières provenant de la mine du Pechelbronn sont désormais *« reconnues pour bonnes et dignes de mériter la préférence »*. Lui-même avait enjoint les entrepreneurs travaillant aux ouvrages militaires de la province *« de se servir de l'asphalte et du goudron de cette mine pour mastiquer les pierres et enduire les bois qu'on y emploie »*. Plusieurs marchands hollandais étaient également satisfaits de leurs essais et avaient exprimé le souhait d'être livrés annuellement par le Rhin.

Dans l'ensemble, les ventes évoluaient donc plus favorablement qu'au début, à tel point que M. de la Sablonnière émettait la prétention de procurer aux douanes et péages du roi une recette de plus de 600 000 livres par an. Il estimait que ses graisses pouvaient supporter une taxe allant jusqu'à un écu par quintal non métrique, alors que ses ventes en Alsace s'établissaient déjà à plus de 200 quintaux par mois. Il pourrait en vendre plus de 800 quintaux par mois si les débouchés des principautés de la rive droite du Rhin lui étaient ouverts. M. de la Sablonnière annonçait d'autre part *« une découverte utile à la marine »*. Sans doute s'agit-il de son idée de sacs de toile remplis d'étoupe et de bitume, qu'il fallait

suspendre autour des vaisseaux le long de leur ligne de flottaison pour les protéger de l'attaque des vers (AD : M&D Alsace, t. 43, p. 392-397).

Aussi, l'intendant d'Alsace ne voyait-il aucun inconvénient à interdire la fabrication des graisses de pin, surtout que celles-ci sont « *naturellement mauvaises* ». Cette interdiction aurait l'avantage de préserver les forêts, puisque c'est des racines des jeunes plants qu'on les tirait. Elle ne ferait d'ailleurs rien perdre à personne, étant donné que « *ceux qui les fabriquent ne sont tenus à aucune sorte de dépense* ».

M. de Vanolles ne voyait pas non plus d'inconvénient à exempter les produits du Pechelbronn de droits de sortie. Au demeurant, ces produits sont si nouveaux, qu'ils ne figurent dans aucun tarif officiel. Si donc ils ne sont pas taxés par les commis des bureaux de sortie d'Alsace, on peut compter qu'ils ne le soient pas non plus par les bureaux d'entrée des autres provinces et des autres Etats. Pour des motifs que nous ignorons, ces deux propositions ne seront avalisées que bien plus tard (10). L'ouverture opérée par l'intendant en direction des milieux militaires, par contre, allait déclencher de nouveaux changements dans la direction de la Compagnie. ©

Jean-Claude Streicher (janvier 2007)

NOTES :

- 1) « *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* », article « *Asphalte* », volume 1, juin 1751.
- (2) ABR : 6E40 II/100, référence très aimablement communiquée par M. Jean-Marie Klipfel, Gunstett.
- (3) Cité par le *Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France* de Pierre Joseph Buc'hoz, 1772, tome 3.
- (4) Paul de Chambrier : *"Historique de Pechelbronn, 1498-1918"*, Paris-Neuchâtel, 1919, chapitre II.
- (5) AM Haguenau : JJ220-14.
- (6) ABR : E101.
- (7) D'après Michaud : « *Biographie universelle ancienne et moderne* ».
- (8) ABR : E101 et E2617 ; BNUS : M115.712 et R102.852.2.
- (9) BNF : 8-TE151-988 (4).
- (10) ABR : C375.



Le naturaliste Georges Louis Leclerc comte de Buffon (1707-1788). Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière lui envoya des échantillons et un mémoire sur sa mine de Bâchel-Brunn, que Buffon fit ensuite paraître dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, à l'article Asphalte.